Le Verger de l'Évolution

UN PROGRAMME ÉCOÉDUCATIF
POUR LES ÉLÈVES DE
CÔTE-DU-SUD

Un projet piloté par

Le SEMOIR

Une initiative de

arbre-évolution

Présentation du programme

La preuve n'est plus à faire, le climat planétaire est en profonde mutation. Aujourd'hui plus que jamais, nos sociétés doivent se préparer à faire face aux défis environnementaux et sociaux qui se dressent à l'horizon. Toutefois, l'éducation relative à l'environnement représente une faille dans le cursus scolaire québécois. Les enseignants ne sont pas formés pour vulgariser les connaissances reliées aux défis socioécologiques et à l'adaptation aux changements climatiques. Malgré sa volonté, le personnel scolaire n'a pas non plus le temps d'acquérir ces connaissances ni de les enseigner à nos enfants comme il le souhaiterait.

Il est pourtant impératif que les plus jeunes générations entament dès maintenant une nouvelle courbe d'apprentissage basée sur l'autonomie, la résilience et le développement de leur capacité à trouver des solutions à même la nature qui les entoure.

La bonne nouvelle, c'est que tout ça peut se faire en poursuivant la progression des apprentissages dans les matières officielles du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)! Le Verger de l'Évolution est un programme pédagogique permettant d'enseigner les disciplines des sciences, des technologies et des arts. Son contenu propose donc une expérience écoéducative enracinée dans le PFEQ.

Notre approche vise une combinaison de théorie et de pratique soigneusement planifiées de manière à garantir la meilleure transmission des connaissances et compétences environnementales possible, et ce, en permettant simultanément aux enseignantes et enseignants de poursuivre l'évaluation de l'élève.

Finalement, il est important de comprendre que ce programme écoéducatif va beaucoup plus loin qu'une simple présentation en classe suivie d'une visite de plaisance à l'extérieur. Il vise à intégrer les jeunes dans un cycle de formation de trois ans durant lequel les élèves participeront à neuf présentations en classe et à six sorties terrain. Il ne s'agît donc pas d'un calendrier d'activité parascolaire, mais bien d'un programme scolaire permettant d'évaluer les élèves selon différentes matières et disciplines du PFEQ.

Les points d'ancrage de l'approche écoéducative du programme sont les suivants :

INTERACTIVITÉ

RÉALISATION DE SOI

CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

Notre approche

Premièrement, nous savons tous que les enfants ont besoin d'être en action et que, par une approche **interactive**, les apprentissages peuvent s'ancrer davantage dans les esprits. Il n'y a rien de mieux que d'approfondir un enseignement théorique par une intervention manuelle concrète. C'est pourquoi l'organisation de séances d'enseignement extérieures au site agricole de Sainte-Louise est centrale. Situé à flanc de falaise et déjà garni d'une parcelle contenant plus de 2000 arbustes fruitiers, ce terrain offre une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. Un bâtiment agricole à vocation scolaire y a été érigé en 2019 afin d'y rassembler les élèves, des dizaines de nichoirs d'oiseau ont été installés et une zone à haute valeur ornithologique cartographiée par le ministère de l'Environnement est située juste à côté. Bref, c'est un site fantastique que nous vous invitons à découvrir.

La réalisation d'activités d'enseignement au grand air représente un élément unique au programme. Et parmi ses séances de pédagogie à ciel ouvert, la réalisation physique d'un aménagement comestible se loge au cœur de la programmation du Verger de l'Évolution.

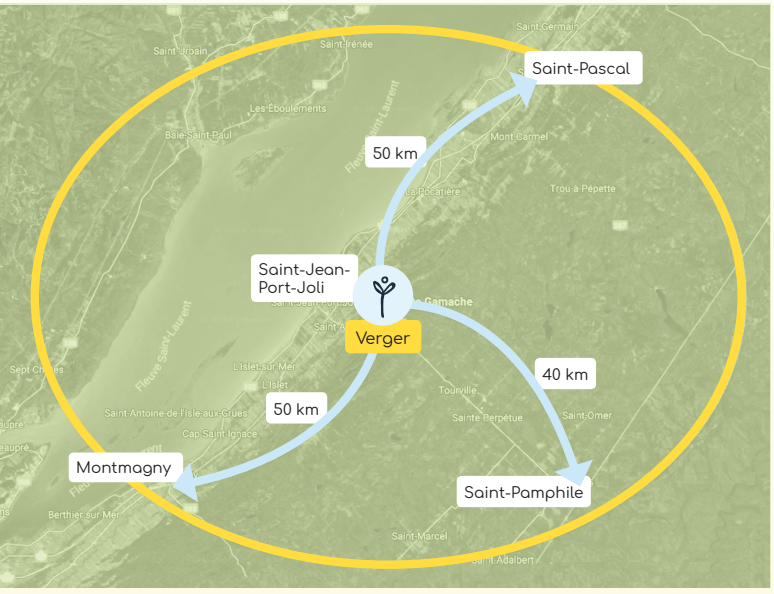

En effet, chaque classe se verra offrir une parcelle de 25 mètres carrés afin d'y implanter une forêt nourricière, un concept de plate-bande priorisant les plantes vivaces comestibles. Cette intervention agroécologique permettra d'aborder différents thèmes comme la santé des sols, la gestion de l'eau, les besoins des plantes, l'interrelation végétale et plusieurs autres thèmes qui vous sont présentés plus loin dans le présent document.

L'attribution d'une parcelle dédiée à chaque classe fait partie de la stratégie pour faire comprendre aux élèves qu'ils peuvent avoir une incidence positive concrète sur leur environnement. En saisissant les différents fonctionnements de la nature et en les appliquant physiquement, l'élève est alors plus apte à entrevoir les possibilités qui s'offrent à lui pour se nourrir, d'une part, mais aussi pour veiller à protéger adéquatement le milieu vivant qui l'entoure.

Parce qu'un fruit vaut mille mots...

Lorsque sera venu le moment des premières récoltes, les élèves pourront alors concrètement goûter aux fruits de leur labeur. Cet accomplissement physique, aux côtés de plusieurs autres, est important puisqu'il vise à consolider le sentiment de **réalisation de soi** de chacun. Il cherche à symboliser la réussite individuelle et collective d'un élève et de son groupe. Nous voulons que, par l'observation des retombées tangibles découlant de son intervention, l'élève ait davantage confiance en ses moyens. L'acquisition de cette confiance est cruciale dans la réalisation de son plein potentiel. La planète a besoin de gens qui réalisent leur plein potentiel...

Ainsi, grâce à l'aménagement d'un espace vivant, écologique et nourricier qui leur appartient, les enfants pourront développer un meilleur sentiment d'accomplissement, constater les effets de leur nouveau savoir-faire et en être fiers.

Apprendre au rythme de la nature…

Évidemment, cette courbe d'apprentissage ancrée dans la **conscientisation environnementale** doit se faire progressivement et patiemment, à la manière dont se développe n'importe quel écosystème naturel. Le Verger de l'Évolution vise donc la participation d'une classe sur un horizon de trois ans, de la 4e à la 6e année du primaire.

Sur cet horizon, les jeunes pourront non seulement prendre le temps d'observer les différentes étapes de croissance de leur aménagement puis d'y cueillir les fruits, mais aussi profiter d'un ensemble d'autres interventions terrain qui pourront avoir lieu sur la terre agricole de Sainte-Louise. Un tableau des ateliers vous est présenté un peu plus loin et vous offre plus de détails sur les activités qui auront lieu à l'extérieur.

Des moments privilégiés en classe…

Même si la plus grande particularité du programme est l'organisation d'activités d'enseignement en nature, la réalisation d'ateliers en classe représente néanmoins plus de la moitié du temps d'écoéducation offert aux élèves.

En effet, chaque année, trois activités pédagogiques sur cinq se dérouleront dans les classes, en compagnie de l'enseignante ou de l'enseignant et du formateur ou de la formatrice du Semoir. Le contenu de ces ateliers sera ancré dans une thématique annuelle et permettra une suite logique entre l'ensemble des activités écoéducative d'une même année scolaire.

Contenu pédagogique

Pour télécharger le contenu de la programmation (cahier de l'élève, grille d'évaluation et SAÉ), rendez-vous sur le www.lesemoir.org/verger et téléchargez les documents dans la section appropriée.

Mode d'évaluation

L'évaluation des différents ateliers du programme se fonde sur les trois compétences à développer dans le domaine de la science, des technologies et des arts et et sur les habiletés scientifiques à l'aide de deux types de grilles différents: la **grille d'évaluation du cahier de traces des élèves** et la **grille d'observation du comportement scientifique des élèves**.

L'évaluation des compétences et de leurs composantes est adaptée selon le cycle (2e ou 3e cycle du primaire). Les stratégies d'exploration, d'instrumentation et de communication font aussi parties du processus d'évaluation, car elles font partie intégrante de la démarche scientifique. Les observations des traces et des comportements sont basées sur les habiletés choisies durant un moment précis de la démarche et elles correspondent à une compétence ciblée.

La **grille d'évaluation du cahier de traces des élèves** consiste à l'observation des habiletés ciblées qui précisent la compétence. Elle aussi indique où regarder dans le cahier de trace et quoi regarder. La **grille d'observation du comportement scientifique des élèves** permet d'évaluer les attitudes des élèves à propos des comportements sécuritaires et scientifiques nécessaires pour développer les habiletés évaluées. Au cours des trois années du projet, les compétences 1 et 3 sont celles qui font davantage l'objet d'évaluation. Les savoirs essentiels et notions vus lors des ateliers pourront être sélectionnés et intégrés au besoin par l'enseignant en vue d'une évaluation théorique.

Répartition des thèmes et des ateliers

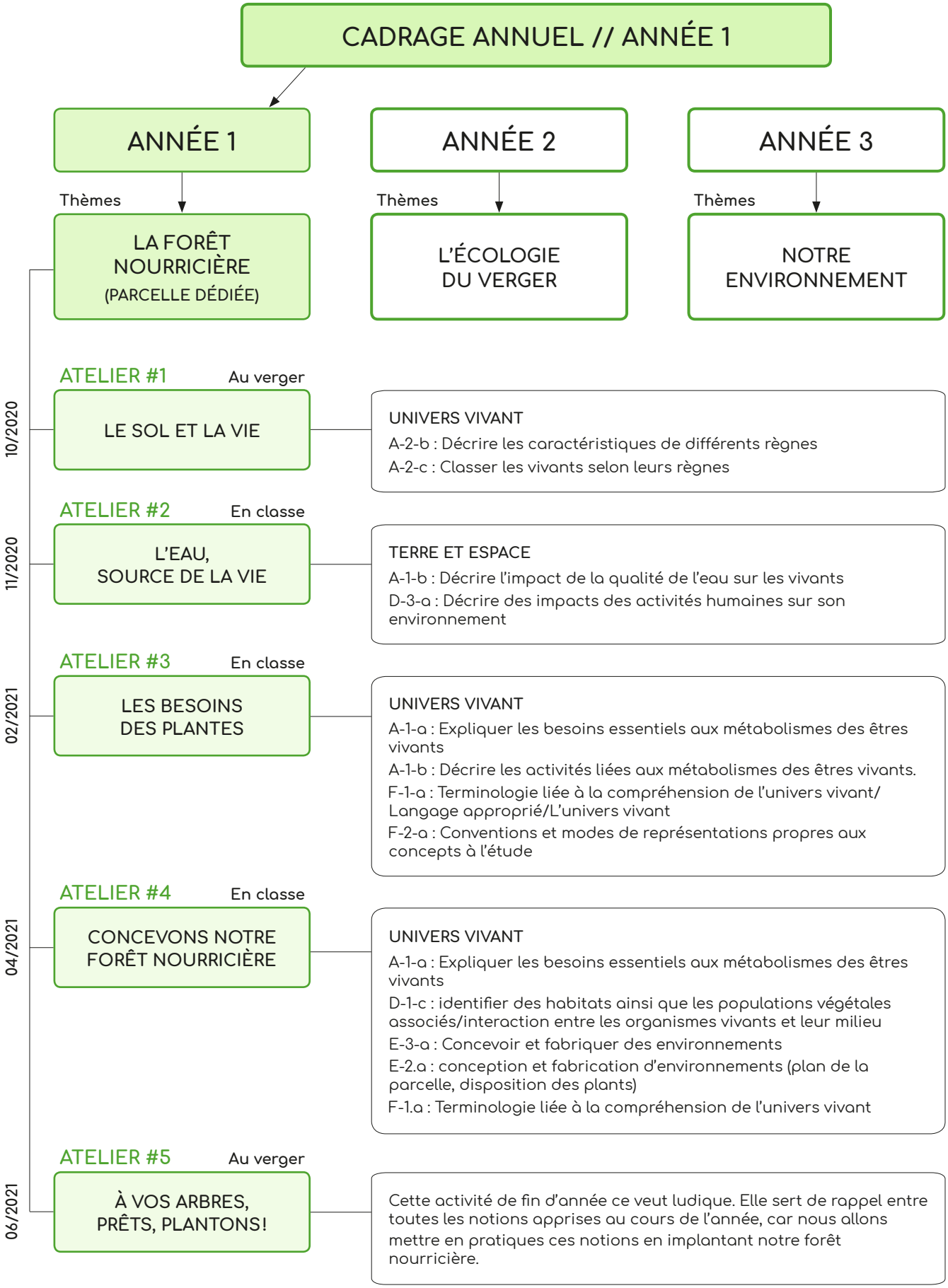

Répartition des thèmes et des ateliers

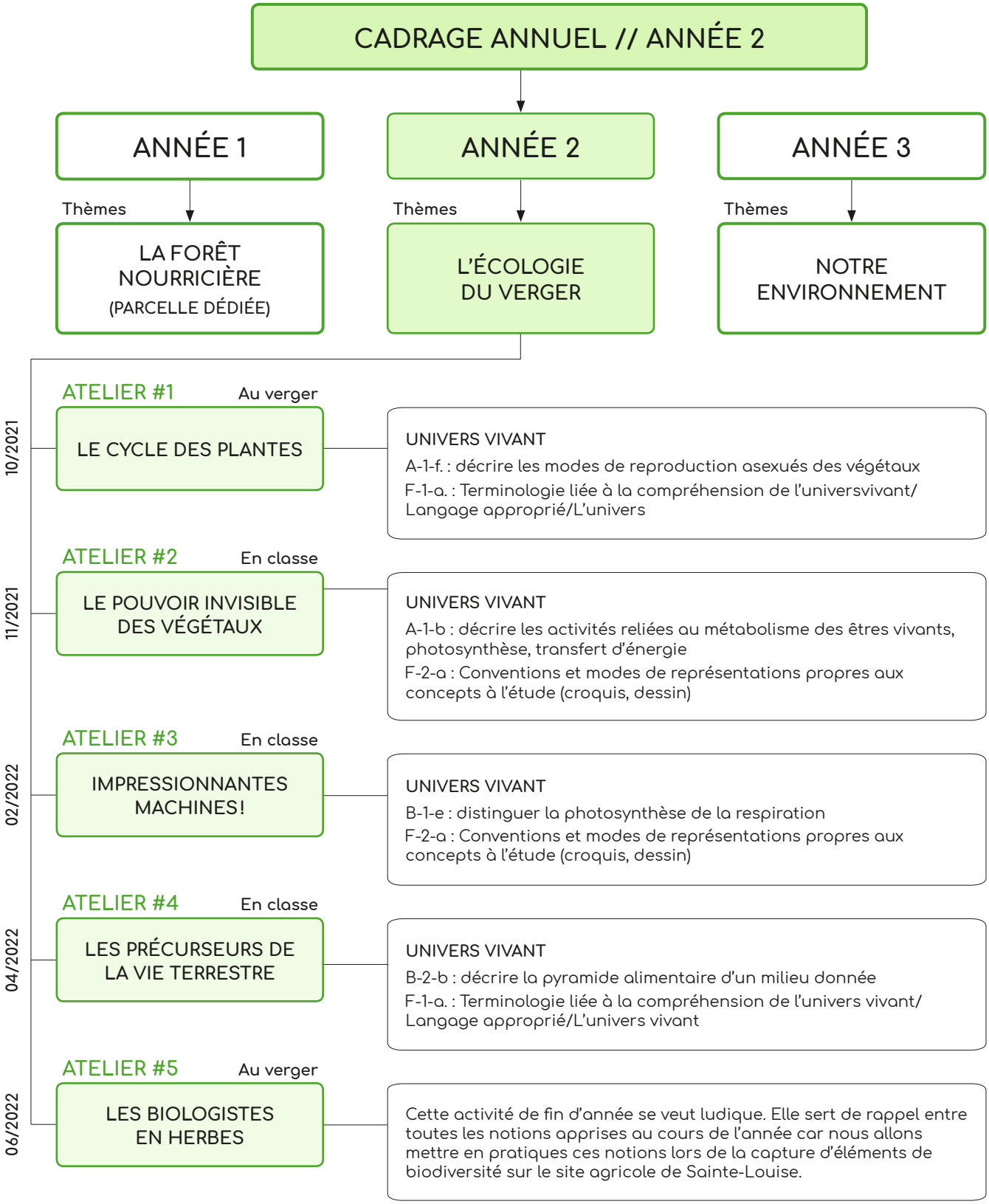

Répartition des thèmes et des ateliers

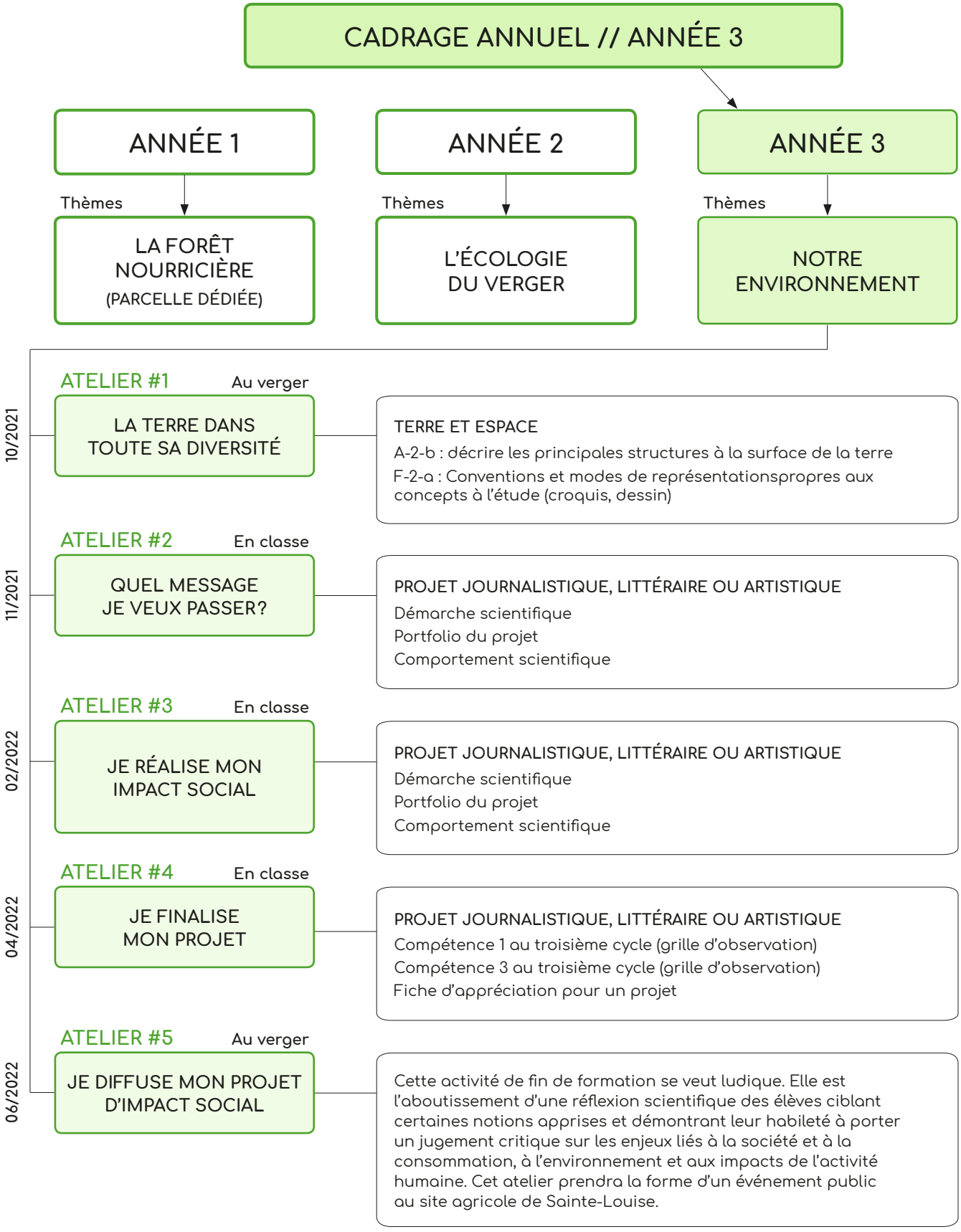

COVID-19

Nous sommes très conscients qu'une incertitude plane toujours autour de la faisabilité d'activités pédagogiques en dehors des écoles l'automne prochain, du ratio d'élèves par classe et de l'impact sur les modes d'enseignement. Même si nous sommes tous d'avis que les jeunes d'aujourd'hui ont besoin de poursuivre l'élargissement de leurs horizons, il est possible que les projets spéciaux comme le Verger de l'Évolution ne se déroulent pas comme prévu. Toutefois, nous sommes certains que des solutions pourront être trouvées en collaboration avec les directions d'écoles et les différents corps enseignants des milieux scolaires qui souhaitent participer au programme.

À titre d'exemple, la réalisation des activités de la programmation avec un plus petit nombre d'élèves, que ce soit pour les ateliers au Verger ou pour ceux donnés en classe, pourrait être une solution.

Il est cependant important de solliciter les écoles dès maintenant afin de présenter le programme aux différents conseils d'établissement et de récolter des candidatures de classes pour la rentrée scolaire 2020.

Frais de participation

Le programme pédagogique du Verger de l'Évolution est en grande majorité financé par un réseau de partenaires privés provenant de la Côte-du-Sud. Ce sont donc des entreprises et organismes de la région qui couvrent la plupart des frais de participations, évalués à 2500 $ par classe par année.

Toutefois, chaque école doit s'engager à investir un montant de 250 $ par année par classe participante pour un maximum de 750 $ sur trois ans. Un rabais de 50 % est offert pour chaque classe additionnelle provenant de la même école et de la même cohorte/année.

Exemple de frais pour une école inscrivant une seule classe de 4e année du primaire en 2020.

- 2020 = 250 $
- 2021 = 250 $
- 2022 = 250 $

Exemple de frais pour une école inscrivant deux classes de 4e année du primaire en 2020.

- 2020 = 375 $
- 2021 = 375 $
- 2022 = 375 $

Exemple de frais pour une école inscrivant trois classes de 4e année du primaire en 2020.

- 2020 = 500 $
- 2021 = 500 $
- 2022 = 500 $

* Il est considéré qu'une classe équivaut à un maximum de 30 élèves. Si la quantité d'élèves est supérieure à 30, les frais pour une 2e classe devront être appliqués. Le minimum d'élèves pour une classe peut quant à lui être discuté.

Frais de transport

Les frais pour le transport des élèves jusqu'au site agricole de Sainte-Louise sont à la charge des milieux scolaires. Puisque deux activités extérieures sont organisées chaque année, l'une à l'automne et l'autre au printemps, un total de deux allers-retours en autobus est nécessaire. Pour votre information, les ateliers pédagogiques offerts à Sainte-Louise sont d'une durée de 3 heures.

Classe multiple

Nous savons qu'il est fréquent dans les écoles de Côte-du-Sud que des groupes d'âge différents soient mis dans la même classe, par exemple un groupe de 3e et 4e ou un groupe de 4e et 5e années. Comment faire alors pour inscrire les élèves de 4e à la première année du programme sans pour autant mobiliser le reste de la classe provenant d'un autre groupe d'âge? C'est une question à laquelle nous nous plairons de répondre sur demande. Sachez que nous pourrons évaluer chaque situation au cas par cas et trouver des solutions appropriées.

Les points à retenir

Volet administratif

- Programme ouvert aux classes de 4e année du primaire seulement.
- Début de la programmation en septembre 2020.
- Programme d'une durée de 3 ans, de la 4e à la 6e année, pour la même classe ayant commencé lors de la 4e année. (préserver les cohortes d'un année à l'autre est donc préférable).
- Frais d'inscription subventionnés à plus de 90%.
- Frais de maximum 250$ par classe par année pour l'école. Ce coût inclut 5 activités pédagogiques de grande qualité.

Volet technique

- Parcelle de culture attribuée à chaque classe participante.
- Formule d'enseignement «clés en main» pour les enseignantes et enseignants.
- Chaque atelier permet l'évaluation adéquate des élèves dans trois disciplines du PFEQ.
- Grille d'évaluation et SAÉ fournis.
- Cahier de l'élève fourni.
- Outils et matériel pédagogique fournis.
- Prise en charge des ateliers par un formateur ou une formatrice d'expérience.
- Travail d'équipe entre les enseignantes, enseignants et les formateurs, formatrices du Semoir.

Quelle est la prochaine étape?

Nous vous invitons à partager dès maintenant le présent document avec l'ensemble de vos collègues, du personnel enseignant, des directions d'école, des conseillers et conseillères pédagogiques et avec toutes les personnes impliquées dans l'organisation des conseils d'établissement (CÉ). C'est d'ailleurs lors de la prochaine réunion du CÉ que la décision pourra être prise d'inscrire ou non une classe de 4e année du primaire pour l'automne prochain.

Conclusion

Le Verger de l'Évolution est un programme pédagogique novateur bâti par deux professionnels de l'enseignement, une travailleuse en éducation spécialisée, deux spécialistes de l'environnement et un expert en gestion de projets. Voici l'équipe qui a œuvré à sa création depuis près d'un an:

- **Simon Côté**
  coordonnateur, Arbre-Évolution Coop
- **Billie-Jazz Marcuzzo-Roy**
  technicienne en environnement, Arbre-Évolution Coop
- **Dominique Legendre**
  enseignante au CÉGEP de Lévis-Lauzon et éco-formatrice
- **Noémie Lévesque**
  enseignante de La Pocatière
- **Marie-Claude Bernier**
  intervenante chez Apprendre Autrement et horticultrice

Ce que nous proposons aux écoles primaires de Côte-du-Sud est avant-gardiste et peu conventionnel, nous en sommes conscients. Mais l'heure n'est plus au statu quo. L'heure est à l'innovation. Nous devons être à la hauteur de la situation, préparer nos jeunes, augmenter la cadence. Nous avons un devoir de réponse face à la crise environnementale qui sévit sur la Terre. Le Verger de l'Évolution est la réponse que nous vous proposons.

Maintenant, à vous
d'embarquer dans l'aventure !

Pour toutes questions, contactez:

Simon Côté
coordonnateur d'Arbre-Évolution
info@arbre-evolution.org
514 207-3686